

A nos membres

Un regard sur l'année 2015 nous fait découvrir, sur l'arrière-plan d'un monde déchiré par les guerres et secoué par les attentats, un flux incessant de réfugiés venant du Proche-Orient et de pays d'Afrique déferlant sur l'Europe. Des destins individuels tragiques se dissimulent derrière ces images. D'un côté, ces réfugiés reçoivent une aide incroyable et compatissante à leur malheur et de l'autre, on érige des clôtures de barbelés et des murs pour empêcher l'entrée de nouveaux réfugiés en Europe. La coexistence d'êtres humains ayant une religion différente, une culture différente et une origine différente devient de plus en plus complexe et problématique. Les défis sont immenses et chacun doit se sentir interpellé.

Nouveaux membres du comité

L'initiative, le courage, une collaboration fructueuse et la formation de réseaux ont fait progresser notre association au cours de sa longue histoire. Les activités d'anthrosana sont mises en œuvre et portées par ses membres, ses collaborateurs et son comité qui travaille à titre honorifique. Des changements pour raison d'âge, sont intervenus au sein du comité. C'est pourquoi, à l'assemblée générale du 30 mai à la clinique Arlesheim SA, des départs et de nouvelles élections ont été au premier plan. Ainsi le président Michael Werner, membre du comité depuis 21 ans, quitte le comité après en avoir mené la barque avec circonspection et diplomatie pendant les 17 années de sa présidence. La vice-présidente, Annemarie Gass, membre du comité depuis 1997, a également annoncé son départ. Sa collaboration emplie de fraîcheur et de clarté a enrichi le travail du comité. Nous remercions de tout cœur Michael Werner et Annemarie Gass de leur long et précieux engagement pour anthrosana. A l'unanimité, Michaela Spaar, historienne des civilisations et herboriste, ainsi que René Schwarz, naturopathe qui a travaillé plus de 30 ans dans la production chez différents fabricants de remèdes anthroposophiques, ont été élus au comité. Pour terminer, Renatus Ziegler, directeur du contrôle qualité chez Iscador

En annexe vous trouverez

- un appel au don ou une nouvelle facture pour la cotisation 2015
- le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2015
- la nouvelle brochure anthrosana « Naissance planifiée – Mort organisée »

Assemblée générale du 4 juin 2016

Nous vous informons que la prochaine assemblée générale ordinaire d'anthrosana aura lieu le samedi 4 juin 2016. Vous pouvez déjà agender cette date. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement. L'invitation officielle vous parviendra par courrier au printemps 2016.

Référendum contre la modification de la loi sur la procréation médicalement assistée

Dans la lettre du 11 septembre, nous vous avons prié de soutenir le référendum contre la nouvelle loi sur la procréation médicalement assistée par votre signature. Ensemble avec d'autres organisations, anthrosana rejette la sélection en éprouvette, car nous continuons de nous engager pour une société solidaire où les personnes handicapées et malades ont leur place. Cette situation pourrait changer si ce diagnostic préimplantatoire (DPI), d'ailleurs controversé, était également permis en Suisse.

AG et membre du comité depuis 2011, a été élu nouveau président à l'unanimité. La nouvelle vice-présidente est Connie Queval, socio-pédagogue, qui fait également partie du comité depuis 2011.

Nouvelle brochure anthrosana: Naissance planifiée – Mort organisée

La nouvelle brochure anthrosana est consacrée aux deux événements limites de notre existence terrestre. Aujourd'hui, en raison d'une technologie médicale de plus en plus sophistiquée, ces deux passages essentiels de notre vie tendent à être réduits à de simples processus maîtrisables par la science. Nous ignorons ce qu'ils représentent en réalité mais nous octroyons le droit d'en disposer selon notre bon vouloir: décider qui ose venir sur terre (DPI) et quand et revendiquer le droit de choisir le moment de notre mort. Soulevant des débats éthiques au moment où elles apparaissent, les possibilités ouvertes par de nouvelles techniques passent très vite dans la normalité; légitimées par des lois et des décrets, elles finissent par disparaître de notre horizon sous les préoccupations de notre vie quotidienne agitée. Le docteur Hans-Ulrich Albonico nous invite à penser jusqu'au bout les questions auxquelles ces réalités nous confrontent.

Soutenir la formation de jeunes médecins en médecine anthroposophique

Dans le but de renforcer et développer la formation de base et la formation continue en médecine anthroposophique, l'association des médecins d'orientation anthroposophique en Suisse (AMOAS) a fondé cette année un «Réseau de formation en médecine anthroposophique». Le but de ce projet est la création d'un service de coordination pour les questions liées à la formation, ceci en vue de maintenir et de développer la qualité et la diversité des offres de formation en médecine élargie par l'anthroposophie (MEA) pour les étudiants et les assistants ainsi que pour les médecins établis. L'appel au don qui accompagne cette lettre est une invitation à soutenir ce projet absolument nécessaire pour la promotion de la formation de jeunes médecins.

Département de la recherche de l'hôpital Paracelsus rattaché à l'université de Berne

Le département de la recherche de l'hôpital Paracelsus à Richterswil qui, depuis des années, pratique la recherche en médecine anthroposophique a pu être rattaché cette année à la chaire de médecine élargie par l'anthroposophie de l'université de Berne sous la direction de la Prof. Dr Ursula Wolf. L'un des nombreux projets communs est le problème de la fièvre et la modification de la température corporelle chez les patients atteints d'un cancer.

Soleo – formation continue commune en soins anthroposophiques

Afin qu'à l'avenir, plus de soignant(e)s et de profanes intéressés puissent profiter des cours de Soleo, l'association de soutien

«Paracelsus Spital», la clinique Arlesheim SA et l'association «Soins anthroposophiques en Suisse» (SAES) ont formé une nouvelle structure de soutien. L'association de soutien Paracelsus Spital assume nouvellement l'administration de SOLEO – Académie des professions soignantes en Suisse. Le but de cette collaboration est de créer un réseau national de formation en soins anthroposophique et de faire mieux connaître cette dernière à un large public. A partir de 2016, à côté des cours à la clinique Arlesheim, des cours de formation continue seront aussi offerts à l'hôpital Paracelsus. Dès que les importants travaux de transformation seront terminés, des cours pourront également avoir lieu à la maison de retraite Sonnengarten à Hombrechtikon.

Diplôme fédéral pour les thérapeutes complémentaires

En septembre 2015, après un processus de réglementation qui a duré plus de quinze ans, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a approuvé le règlement d'examen de l'examen professionnel supérieur pour les thérapeutes complémentaires. Par la création du titre reconnu et protégé de «Thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral», la thérapie complémentaire, avec (en chiffre rond) ses 12 000 praticiens en Suisse, a acquis un statut unique dans toute l'Europe. Font entre autres partie de la thérapie complémentaire: l'eurythmie thérapeutique, la thérapie ayurvédique, la thérapie craniosacrale, l'eutonnie, le shiatsu et la yoga-thérapie. D'autres méthodes seront prochainement admises dans le règlement d'examen ou sont en cours de procédure d'admission. Le nouveau diplôme fédéral doit assurer un niveau de formation unifié et garantir une qualité de soins plus élevée.

Avec le règlement d'examen pour les naturopathes approuvé en avril 2015, l'exigence d'une création de diplômes nationaux pour les professionnels non médecins de la médecine complémentaire, telle que la requiert l'article constitutionnel 118a sur la médecine complémentaire, est remplie.

Le Conseil fédéral examine le renforcement des droits des patients et la participation des patients

Dans le rapport «Droits des patients et participation des patients», le Conseil fédéral constate que les patientes et patients devraient être mieux informé(e)s sur leurs droits. Il est vrai qu'il existe déjà des droits du patient, avant tout le droit de recevoir un traitement médical, d'être dûment informé, de donner ou non son consentement à un traitement; le patient a aussi le droit à la tenue d'une documentation le concernant et à la protection de ses données. Or pratiquement aucun patient n'a une vue d'ensemble sur toutes les dispositions légales et les offres de conseil à sa disposition. L'élaboration d'une plateforme centrale qui pourrait être gérée par les organisations de patients existantes en concertation avec les cantons et d'autres structures de la santé publique pourrait remédier à cette situation. Pour cela, une base légale sous forme d'une loi régissant l'information des patients serait nécessaire, peut-on lire dans la suite du rapport.

La médecine anthroposophique apporte de l'aide aux patients atteints d'une maladie chronique

L'étude sur les résultats du traitement (Anthroposophische Medizin Outcomes-Studie) réalisée en Allemagne dans les années 1998 à 2003 et complémentaire à l'étude AMOS déjà publiée, montre les bons résultats de la thérapie par la médecine anthroposophique, l'eurythmie thérapeutique, l'art-thérapie et le massage rythmique. Cette étude d'actualisation, reposant sur un nombre plus élevé de patients choisis au hasard et une plus longue durée d'observation consécutive, confirme ainsi les résultats de l'étude AMOS. Les patients atteints d'une maladie chronique ayant bénéficié d'un traitement par la médecine anthroposophique et ses thérapies ont montré des améliorations significatives et durables de leurs troubles ainsi que de la qualité de vie liée à leur état de santé.

Réseau anthroposophique international pour la thérapie craniosacrale

Dans le cadre de l'International Postgraduate Medical Training, un réseau anthroposophique international pour la thérapie craniosacrale a été fondé en mai 2015 à Dornach. Il compte des thérapeutes venant d'Europe, de Russie, des Etats-Unis et d'Australie. Le but de ce réseau de recherche est de promouvoir l'échange d'informations et d'approfondir des thèmes de recherche: par exemple, la relation entre la médecine anthroposophique et la thérapie craniosacrale.

Elections et conséquences possibles pour la médecine complémentaire

Pendant la phase précédant les élections du 18 octobre, les Académies suisses des sciences (ASSS) ainsi que le Fonds national suisse, et en collaboration avec online smart-vote, ont réalisé un sondage sur la médecine complémentaire auprès de tous les candidats. A la question s'il fallait continuer de rembourser les thérapies et les méthodes de la médecine complémentaire (alternative) par l'assurance de base, les membres des partis UDC (Union démocratique du centre) et PRD (Parti radical démocratique) ont répondu: «plutôt non». Il se pourrait qu'en relation avec la mise en œuvre du remboursement définitif de la médecine complémentaire à partir de 2017, des difficultés surgissent; il nous faut donc rester attentifs.

En comparaison avec d'autres pays européens, la participation des patients et leur prise de position en matière de santé publique sont moins développées en Suisse. C'est pourquoi le Conseil fédéral a chargé le département fédéral de l'Intérieur d'examiner certaines possibilités d'action, par exemple les avantages et les inconvénients ainsi que le contenu concret d'une loi sur l'information des patients. Mieux tenir compte des droits des patients et leur donner la possibilité de s'impliquer davantage en politique de la santé font partie des buts principaux de l'agenda politique en matière de santé publique «Santé2020» du Conseil fédéral.

Depuis de nombreuses années, anthrosana est membre du Groupe suisse de travail pour les intérêts des patients (SAPI) et, de ce fait, est impliquée dans les processus en vue de renforcer la prise en compte des droits des patients.

Conférences sur le thème de la vie – l'homme et la médecine au regard de la médecine anthroposophique

Comme par le passé, anthrosana organise cette année aussi une série de conférences sur ce thème dans sept villes de Suisse alémanique. En collaboration avec anthrosana, l'académie pour la thérapie et l'art (atka) offre de nouveaux cours à différents endroits.

Nous vous remercions vivement de votre fidélité et de votre soutien sans lesquels nous ne pourrions continuer notre travail. L'obscurité hivernale s'étend peu à peu sur nos latitudes, nous vous souhaitons de vivre, malgré elle, des instants lumineux et des rencontres réconfortantes.

Avec nos cordiales salutations

Renatus Ziegler *M. Spaar* *A. Richter*

Renatus Ziegler
Président

Michaela Spaar
Membre du comité

Andrea Richter
Responsable de gestion



Postplatz 5
Case postale 128
4144 Arlesheim
Tél. 061 701 15 14
Fax 061 701 15 03
info@anthrosana.ch
www.anthrosana.ch